

« Les entreprises adaptées des Hauts-de-France se mobilisent », TSA, 15 juin 2018

Encore en préparation, le projet de loi de finances (PLF) pour 2019, qui sera présenté à l'automne, suscite déjà des remous. Des associations qui fédèrent des établissements du travail protégé et adapté dans le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne souhaitent en effet alerter l'opinion publique sur les risques planant sur l'emploi des travailleurs handicapés. "Si rien n'est fait pour modifier le projet de loi de finances 2019, les premières entreprises adaptées qui feront faillite seront celles de la région des Hauts-de-France (700 emplois menacés dans le Pas-de-Calais, 450 dans la Somme et 200 dans l'Aisne)", préviennent-elles.

En cause : un PLF 2019 qui prévoirait de diminuer l'aide au poste des entreprises adaptées. "La baisse drastique des moyens alloués aux entreprises adaptées ne permettra pas aux travailleurs en situation de handicap d'aller vers le milieu dit "ordinaire", comme le prétend le gouvernement, mais bien au contraire les exclura du monde du travail", s'indignent les associations.

Un livre blanc est diffusé à cette occasion pour décrire leur réalité économique ; les professionnels souhaitent ainsi "livrer leur réflexion et mettre leur expertise au service des pouvoirs publics afin d'éviter une réforme à contre sens".

[Livre blanc](#)

[Dossier de presse](#)